

AFGSU Niveau 1 - METZ

Dates : 29 Avril – 6 Mai 2010

02 – 09 Septembre 2010

Dans la rue sur votre lieu de travail, dans les transports en communs, vous pouvez tous être témoin un jour d'un accident. Se préparer aux gestes de premiers secours est acte de civisme et un gage d'efficacité.

Aussi, permettez à votre personnel ou vous-même, deux jours de formation afin que vous puissiez acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée du service médical.

Places limitées à 12 participant(e)s.

Tarif : 480,00 € net.

Possibilité de prise en charge par l'OPCA PL (20,00 € de l'heure). Vous n'avez pas de démarche à faire, il vous suffit de remplir la demande simplifiée envoyée avec la convention de formation et de nous la retourner, nous faisons le reste.

Pourquoi ne pas laisser vos employé(e)s utiliser leur Droit Individuel à la Formation (DIF), certain(e)s ont déjà obtenu 120 heures. Si vous souhaitez connaître les différentes actions financées, alors [cliquez ici](#).

Les frais à la charge de l'employeur sont les suivants :

- 3,00 € de l'heure, soit 36,00 €

- les frais d'inscriptions, le dépôt de garantie (remboursé à la fin de la formation si la personne inscrite a bien été présente pendant toute la durée de la formation), et les frais annexes.

Formateur :

Mr MELAT Alain

(Sapeur Pompier - Infirmier)

Lieu de formation :

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Moselle**

5 rue Jean Antoine Chaptal

57072 METZ CEDEX 03

Contact

Delphine BOULAY

Service Formation continue

tél : 09.51.37.14.67 / 06.33.44.62.94

fax : 09.56.37.14.67

formation-continue@cnqaos.fr